



## COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

### PROCÈS-VERBAL

55<sup>e</sup> Séance tenue le 24 mars 2014 à 17 h

Maison du Citoyen, salle de Gatineau, 1<sup>er</sup> étage, 25, rue Laurier

#### PRÉSENCES :

##### Membres :

M<sup>me</sup> Sylvie Goneau, présidente et conseillère, district de Bellevue (n° 14)

M. Mike Duggan, conseiller - district de Lucerne (n° 2)

M. Jean Lessard, conseiller - district de la Rivière-Blanche (n° 16)

M. David Reford, citoyen, producteur agricole

M. Philippe Thompson, citoyen, producteur agricole

M. Roger Turcotte, citoyen, producteur agricole

##### Secrétaire :

M. Ghislain Deschênes, responsable commissions et comités

##### Personnes-ressources :

M. Pierre-Luc Caron, analyste en architecture et en urbanisme

M. Marc Chicoine, directeur adjoint - Développement

M<sup>me</sup> Nathalie Giguère, chargée de projets à l'aménagement et au développement agricole

##### Période de questions :

M. Réginald Regout, 1195, chemin de la Montagne

#### ABSENCE :

##### Membre :

##### Personne-ressource :

M. Stéphane Drolet, coordonnateur en urbanisme

---

#### 1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

La présidente constate les présences et ouvre la réunion à 17 h 35

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté en ajoutant deux sujets à l'article 10.

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la 54<sup>e</sup> séance tenue le 17 février 2014
4. Signature du procès-verbal de la 54<sup>e</sup> séance tenue le 17 février 2014
5. Suivi du procès-verbal de la 54<sup>e</sup> séance tenue le 17 février 2014

#### DISTRIBUTION :

Aux membres du CCA, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

---

PRÉSIDENTE

---

SECRÉTAIRE

6. Date de la prochaine assemblée
7. Période de questions des citoyennes et citoyens
8. Présentation : Le schéma d'aménagement et de développement révisé (octobre 2013) en matière de développement des activités agricoles
9. Requête formulée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – 171, chemin de Bellechasse – Utiliser la propriété à une fin autre que l'agriculture dans le but de construire une résidence unifamiliale isolée
10. Sujets divers
  - a) Abattage d'arbres et feux de broussailles à ciel ouvert
  - b) Domaine de la ferme Moore
11. Levée de la séance

**3. Approbation du procès-verbal de la 54<sup>e</sup> séance tenue le 17 février 2014**

Le procès-verbal de la 54<sup>e</sup> séance tenue le 17 février 2014 est approuvé.

**4. Signature du procès-verbal de la 54<sup>e</sup> séance tenue le 17 février 2014**

Le procès-verbal de la 54<sup>e</sup> séance tenue le 17 février 2014 est signé par la présidente.

**5. Suivi du procès-verbal de la 54<sup>e</sup> séance tenue le 17 février 2014**

On indique que, dans le cadre de la structuration des marchés publics, les responsables des marchés publics du vieux Hull, de la Fonderie, de Notre-Dame et du projet de la ferme Moore seront invités à une prochaine séance du CCA.

**6. Date de la prochaine assemblée**

On confirme que la prochaine séance du CCA est fixée au 28 avril 2014.

On convient de traiter l'article 9 avant l'article 7.

**9. Requête formulée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec – 171, chemin de Bellechasse – Utiliser la propriété à une fin autre que l'agriculture dans le but de construire une résidence unifamiliale isolée – District électoral du Carrefour-de-l'Hôpital**

Quelques questions, réponses et commentaires sont formulés, notamment, sur :

- L'historique de la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA);
- L'absence de consultation formelle des citoyens pour ce type de requête;
- La vitesse maximale des véhicules sur le chemin de Bellechasse;
- Les requêtes en branchement formulées au Service des infrastructures;
- Les conditions que la Commission peut déterminer pour autoriser une utilisation à des fins autres que l'agriculture (art. 62 de la LPTAA);
- La qualification du potentiel agricole à partir du classement des sols élaboré dans le cadre de la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA).

**R-CCA-2014-03-24 / 01**

Que ce comité recommande au conseil d'appuyer une requête formulée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec au 171, chemin de Bellechasse pour une utilisation autre que l'agriculture, et ce, dans le but de construire une résidence unifamiliale isolée.

**ADOPTÉE**

On convient de traiter l'article 8 avant l'article 7.

**8. Présentation : Le schéma d'aménagement et de développement révisé (octobre 2013) en matière de développement des activités agricoles**

Arrivée de M. Réginald Regout.

Une présentation du contenu, du volet agricole, du schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) est effectuée en insistant, entre autres, sur :

- Les orientations gouvernementales;
- Les grandes orientations du schéma;
- Les objectifs du volet développement économique;
- Le portrait du territoire agricole de Gatineau et de ses activités;
- La nouvelle vision de l'agriculture pour la zone agricole décrétée, les secteurs ruraux et l'agriculture urbaine;
- Le plan de développement de la zone et des activités agricoles (PDZAA);
- Les grandes affectations et les actions;
- Les autres éléments du SADR et les prochaines étapes de concordance à la réglementation d'urbanisme

Certaines questions, réponses et certains commentaires sont formulés, notamment, sur :

- La problématique particulière des producteurs agricoles localisés en périphérie du périmètre d'urbanisation;
- La date prévue d'adoption (2016) du plan de développement de la zone et des activités agricoles (PDZAA);
- L'importance de ne pas trop « réglementer » la transformation et la vente des produits agricoles;
- Les rôles des producteurs et de la Ville en matière de protection et de mise en valeur du territoire et des activités agricoles;
- L'aide que la Ville peut apporter au développement de l'agriculture « urbaine » et « rurale ».

**7. Période publique de questions des citoyennes et citoyens**

M. Réginald Regout, producteur agricole demeurant au 1195, chemin de la Montagne, souhaite obtenir les services d'un inspecteur agraire (conciliateur-arbitre) afin de pouvoir régler un problème de mésentente avec l'un de ses voisins.

Un suivi, au cours des prochains jours, sera effectué auprès de M. Regout afin de l'informer de la procédure à suivre pour obtenir les services d'un inspecteur agraire.

**10. Sujets divers**

a) Abattage d'arbres et feux de broussailles à ciel ouvert

On rappelle l'importance de revoir la réglementation municipale en matière d'abattage d'arbres et de feux de broussailles à ciel ouvert pour la zone agricole décrétée et en périphérie du périmètre d'urbanisation.

b) Domaine de la ferme Moore

On mentionne que malgré un investissement de 4,8 millions \$ dans la rénovation des édifices du domaine de la ferme Moore et de deux appels de propositions en vue de la gestion et de l'exploitation de la ferme, ce domaine est inoccupé depuis plusieurs années.

On souligne que la CCN cherche à lui donner une vocation publique, conformément au vœu de la dernière propriétaire.

On rappelle que M. Claude Sirois a élaboré un projet de marché public sur le site du domaine de la ferme Moore.

On souhaite que M. Sirois soit invité à une prochaine séance du CCA.

Par ailleurs, la présidente invite les membres du CCA à participer à la soirée de consultation publique organisée par la CCN qui se tiendra au Musée canadien de l'histoire le mardi 25 mars 2014 à 17 h 30 sur le plan directeur des terrains urbains de la capitale.

**11. Levée de la séance**

La séance est levée à 19 h 30